

OBRA MARIANA CARMELITANA

25 avril 2014

R.P. Fray Juan de Jesús O.M. Carm.
Francia 1262 Colonia Moderna
C.P. 44190 Tel. 33-12-04-86-57
Guadajara Jalisco. México

À l'attention de S.E.R. Mgr Richard Williamson

J'adresse mon salut à Votre Excellence Révérendissime en priant Notre Seigneur Jésus-Christ de vous conserver d'abondantes bénédictions et une bonne santé en ces temps calamiteux.

Je ne sais si Votre Excellence se souvient de moi, mais j'ose une nouvelle fois m'adresser à vous après vous avoir communiqué personnellement, il y a vingt-cinq ans environ, de nombreuses informations sur les graves événements du Séminaire de La Reja, en Argentine. Vous me connaissiez alors comme étant l'abbé Sergio Ruiz Vallejo, mais ayant embrassé depuis la vie religieuse carmélitaine, je porte à présent le nom de Fray Juan de Jesús.

À l'époque, j'avais adressé les informations susmentionnées non seulement à Votre Excellence, mais aussi à tous les Supérieurs de district et de séminaire de la FSSPX afin de solliciter d'eux qu'ils appuient ma demande d'une enquête sur les infiltrations au sein de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, en particulier dans le District d'Amérique du Sud, et au besoin dans l'ensemble de la Fraternité. Malheureusement, un seul de mes destinataires m'a répondu, ne m'accordant que son soutien spirituel, et d'autres – des années après, donc trop tard – m'ont fait dire que ce que nous avions déclaré était vrai et qu'il nous fallait aller de l'avant sans nous décourager. Mais j'avais déjà été expulsé de la Fraternité et je ne pouvais plus rien faire à cet égard. Or, j'apprends avec inquiétude non seulement que les principaux d'entre ceux que nous avions dénoncés dans le cas du Séminaire de La Reja et du District d'Amérique latine d'alors **collaborent avec Votre Excellence**, mais aussi que vous allez jusqu'à envisager de **consacrer évêque l'un d'eux**. C'est pour toutes ces raisons que je romps mon silence de vingt-cinq ans par cette lettre ouverte, d'autant que je ne suis plus soumis d'aucune manière au secret canonique comme je l'étais à l'époque.

Votre Excellence, je me vois obligé en conscience de vous écrire à nouveau pour les mêmes motifs, car les personnes concernées sont les mêmes qu'à cette époque. Je vous écris afin de vous demander, pour l'amour de Dieu et pour votre salut éternel, de considérer que si vous procédez à cette consécration, cela risque de causer un tort gravissime à la Sainte Église,

ainsi qu'à tous les fidèles et les prêtres qui s'efforcent d'échapper à la trahison des Supérieurs de la FSSPX en cherchant refuge auprès de vous.

Votre Excellence a eu connaissance en son temps – je m'en suis assuré personnellement – des graves accusations qui pesaient sur Jean-Michel Faure, alors Supérieur du District d'Amérique latine, ainsi que sur certains de ses associés, en particulier son protégé l'abbé Alvaro Calderón. De manière inexplicable, ceux-ci – entre autres – ont été défendus par Franz Schmidberger, alors Supérieur général, qui a piétiné et violé impunément d'une incroyable manière toutes les procédures établies à titre contraignant dans le Code de droit canonique pour le traitement de ce genre d'affaires dans lesquelles **la Foi ou la religion est en danger**[1].

Je me suis demandé si votre intention de consacrer l'intéressé était due au fait qu'avec le passage des années, les informations en question étaient sorties de votre mémoire, peut-être sollicitée par tant de ces affaires graves dont il incombe à tout évêque de s'occuper. Si tel est le cas, et si vous n'avez plus en votre possession les documents que je vous avais adressés alors, je dois vous dire que je les possède toujours et que je m'offre à vous les envoyer une nouvelle fois au besoin.

Il vous faut savoir que si c'est nécessaire, je rendrai **public par tous les moyens appropriés** ce que je m'étais borné alors à communiquer aux autorités compétentes. Il n'y a là aucune menace à l'encontre de Votre Excellence ; simplement je tiens à vous informer que si j'en arrive là, se sera uniquement pour **accomplir mon devoir d'avertir les fidèles du danger, afin qu'ils sachent aux mains de qui ils remettent leurs âmes et celles de leurs enfants.**

Je vous demande pardon si, dans la présente lettre[2], quoi que soit a pu vous paraître inconvenant ou irrespectueux, ou par trop hardi au regard de votre état et dignité d'évêque, car rien ne saurait être plus éloigné de mes intentions. Seuls Dieu et moi-même connaissons ce dont j'aurai à rendre compte le jour de ma mort, et je ne veux pas y ajouter le fait de m'être tu quand j'aurais dû parler.

Je prends congé de Votre Excellence en vous priant de m'accorder votre bénédiction, et je demande à Notre Mère, la Très Sainte Vierge du Carmel, de vous conduire par la main sur la voie de l'éternité.

Que Notre Seigneur vous éclaire.

F. Juan de JHS.

Fray Juan de Jesús O.M. Carm.

---

[1] Code de droit canonique, canon 1935, § 2.
[2] En cas de doute, je vous prie de vous référer surtout au texte original espagnol de la présente, que je vous envoie accompagné de la version anglaise.
[NdT : j'ai moi-même travaillé principalement sur la version espagnole, bien que la version anglaise soit fidèle.]



OBRA MARIANA CARMELITANA

29 septembre 2015,
en la Fête de saint Michel Archange

Frère Juan de Jesús O. M. Carm.
Francia 1262 Colonia Moderna
C.P. 44190 Tél. 33-12-04-86-57
Guadalajara Jalisco, Mexique

« Quiconque ne se laisse pas vaincre par la vérité sera vaincu par l'erreur » **(saint Augustin)**

Le présent texte est une déclaration qu'il me faut[3] rendre publique après la publication de ma lettre ouverte à Mgr William Richardson en date du 25 avril 2014[4], par suite du sacre épiscopal de l'abbé Jean-Michel Faure.

Cette déclaration a pour but de donner suite à la mise en garde que j'avais adressée à Mgr Williamson et aux termes de laquelle s'il sacrait évêque l'abbé Faure, je me verrais contraint de parler aux fidèles du danger d'une telle consécration en rendant public ce que je savais au sujet de l'intéressé ; en effet, tout au long de sa carrière, celui-ci a fait des choses si graves qu'elles justifiaient **que l'on se méfiât considérablement de lui, et pour des raisons dûment fondées.**

Je commencerai par dire qu'après l'envoi de ma lettre à Son Excellence Mgr Richard Williamson, je ne suis nullement surpris de ne recevoir du clergé aucune réponse, si ce n'est un silence complet et commode, pire encore que celui observé par ledit clergé il y a vingt-cinq ans, pendant la crise du séminaire de La Reja, en Argentine, lorsque nous avions dénoncé l'infiltration de la FSSPX dont je rends compte ici. Le clergé et Notre Seigneur sont seuls à connaître le motif de ce silence. Lequel est pire, je le répète, que celui d'il y a vingt-cinq ans, puisque j'avais au moins reçu alors une lettre du supérieur de district de la Fraternité m'assurant de son soutien moral. L'attitude observée par le reste du clergé avait consisté à se terrer ou à se taire,

[3] Mon nom en religion est Frère Fray Juan de Jesús, et je suis membre de la congrégation *Obra Mariana Carmelitana*. Mon nom dans le monde est Sergio Ruiz Vallejo, et il y a bien des années, j'étais membre de la FSSPX (Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X), au sein de laquelle me fut donné la grâce d'être ordonné prêtre par Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre au séminaire de Notre-Dame Co-Rédemptrice de La Reja, en Argentine, où j'exerçais les fonctions de professeur de théologie, de philosophie et d'apologétique.
[4] Pour bien comprendre le présent écrit, il faut commencer par lire la lettre ouverte à Mgr Williamson, dans laquelle il était demandé à celui-ci de ne pas sacrer l'abbé Jean-Michel Faure. Vous trouverez cette lettre sur le lien suivant : https://archive.org/details/OpenLettertoBishopWilliamson (traduite en français ci-dessus, pages 1-2 ; NDE)

bien que certains de ses membres eussent été témoins des choses les plus graves. Puisse Dieu le leur pardonner.

J'ai beaucoup hésité quant à l'opportunité de rédiger ce que j'exprime ici, car je doutais fortement qu'il fût de quelque utilité d'écrire de telles choses dans un environnement où une telle quantité de controverses et de diffamations crée tant de méfiance et de confusion. Je sais fort bien qu'en l'état actuel des choses, il est très difficile d'accorder du crédit à ce que je m'apprête à dire. Je le fais cependant, car il m'a été donné par Dieu de comprendre deux choses en toute clarté : d'abord que, de par sa nature même, la Vérité, loin de créer la confusion, la dissipe au contraire, ce qui n'est qu'une question de temps ; d'autre part, qu'il est impossible de prouver que le faux est vrai, de même qu'il est impossible de prouver que le vrai est faux. Étant donné, par conséquent, que je dis la vérité, **le temps ne manquera pas de confirmer la véracité de mes propos**. J'attendrai donc le temps que Dieu jugera nécessaire.

Durant vingt-cinq ans, j'ai gardé le silence sur ce que je vais dire ici, et **si je m'exprime à présent, c'est parce que je ne suis plus tenu de garder le secret canonique comme j'en avais le devoir à une autre époque**. Je n'ai dénoncé alors que ce qu'il me fallait dénoncer – comme c'était ***mon droit***[5]et même ma ***grave obligation***[6] – aux autorités compétentes[7], auxquelles il appartenait d'enquêter et de statuer sur des affaires aussi délicates. Pour ma part, je gardai alors le strict secret commandé par le Droit canonique en de telles circonstances. Pendant ces vingt-cinq années, je pensais naïvement que le cauchemar des batailles supportées en essayant de défendre la Congrégation dont je faisais partie auparavant[8] appartenait définitivement au passé et que je pouvais trouver refuge en Dieu au sein du cloître carmélite. Je comprends maintenant que ce n'était là qu'un répit que Notre Seigneur m'accordait en la matière. Car les faits actuels sont tels qu'en conscience, je ne puis regarder cela en silence et sans rien faire.

Je tremble face à l'immense responsabilité que cela représente, devant Dieu, d'écrire ces choses, mais j'aurais plus de motifs de craindre pour mon âme si je m'en abstenais. Je prie Notre Dame du Mont Carmel de me protéger et de m'accorder la grâce d'accomplir mon devoir en toute vérité, mais surtout avec charité envers tous, y compris nos ennemis.

J'implore, pour l'amour de Dieu, ceux qui liront la présente déclaration de s'efforcer de le faire sans passion ni préjugés. Je leur demande aussi d'avoir la patience de lire quelque chose de fondamental qu'il me faut souligner en manière d'introduction et qui les aidera considérablement à voir les choses dans la perspective où j'en ai été témoin.

J'ai la conviction qu'il est arrivé à chacun d'entre nous de regarder sans voir ou, pour le dire autrement, d'avoir traversé des événements sans en remarquer l'importance le moins du monde. Il arrive aussi que même si nous réussissons à percevoir quelque chose d'inhabituel

---

[5] Code de droit canonique, Canon 1935, paragraphe 1 : *« **Tout fidèle peut cependant dénoncer** le délit d'un tiers pour obtenir une satisfaction, la réparation d'un dommage, ou même par zèle pour la justice et **avec l'intention de voir cesser un scandale ou quelque mal public**. »*

[6] Le Code de droit canonique, Canon 1935, paragraphe 2, commande ceci : *« Bien plus, **l'obligation de dénoncer** peut-être imposée à toute personne par le droit positif, par un précepte particulier légitime, par le droit naturel, **lorsqu'il y a péril pour la foi, la religion**, ou lorsqu'on peut redouter quelque mal public. »*

[7] Ainsi qu'à quelques autres personnes, auxquelles une nécessité et une obligation graves ***m'obligeaient*** à dire ces choses.

[8] Je parle de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

dans ce que nous vivons, nous ne parvenons pas à comprendre ce qui a l'air étrange, absurde et contradictoire. Mais peu à peu, avec le passage du temps, ce qui semblait inexplicable ou contradictoire finit par devenir clair et cohérent, quelque obscure, compliqué et confus que cela eût paru au départ, jusqu'à acquérir la force de l'évidence au point de vous faire dire : « Maintenant, je comprends ». Qui n'a connu cela dans son existence ? Cela m'est arrivé à moi aussi, tout au long de ma vie ecclésiastique, sur un chemin semé de grandes épreuves, comme séminariste, puis comme prêtre, et m'a empêché de perdre la Foi en dépit d'innombrables tromperies.

Quand j'étais encore un laïc, j'avais entendu dire qu'il se produisait des **infiltrations dans la Sainte Église**, et je pensais tout connaître de cette question, mais une chose est de lire cela dans les livres, une autre est de se trouver en plein dedans et d'y assister de l'intérieur.

Quand je suis entré au séminaire, et bien que j'eusse admis l'existence de telles infiltrations, non seulement je continuais à y voir un phénomène lointain, peu susceptible de se produire durant ma vie ecclésiastique, mais quand il me semblait être en face du phénomène, je le considérais avec scepticisme, et même avec la crainte de tomber dans le péché de suspicion et de jugement hâtif. À mesure, toutefois, que la vie avançait, je n'ai eu d'autre choix que d'accepter d'être un **témoin de son existence**. D'autres ecclésiastiques ayant été témoins du même phénomène ont vécu une expérience exactement identique, **et tout cela nous a conduits logiquement à nous efforcer en commun de dénoncer un tel état de choses auprès des autorités ecclésiastiques compétentes dont nous relevions**.

Je tiens à réitérer ici ce que j'ai dit précédemment, à savoir que nous avons commencé par voir sans comprendre et que nous avons fini par comprendre ce que nous voyions ; l'infiltration, de par sa nature même, fait partie de ces phénomènes incertains et confus à l'origine, mais parfaitement clairs en définitive du fait de l'accumulation des preuves.

Avec le passage des années de vie sacerdotale, beaucoup de choses devenaient bien claires et prenaient forme jusqu'à devenir évidentes non seulement à mes yeux, mais aussi à ceux d'autres prêtres et séminaristes : aussi incroyable que cela puisse paraître, **il existait un véritable *réseau international* de personnages infiltrés au sein du clergé et parmi les fidèles**[9] **de la FSSPX (je l'appelle « le Réseau »)** qui, en contact les uns avec les autres, ont **saboté et ralenti le fonctionnement de la Congrégation à tous les niveaux en travaillant comme une équipe bien coordonnée** ; ce réseau s'est finalement trahi du fait que ses activités n'étaient nullement incohérentes ou erratiques (comme cela se produit quand des individus agissent sans lien entre eux, chacun œuvrant de son côté, d'où un manque d'unité d'action et de dessein), et que **tous ses membres se montraient manifestement unis dans le choix de leurs objectifs, le tout au service d'intérêts contraires à ceux de l'Église Catholique**. En d'autres termes, il a fini par devenir patent que ce réseau, **cette équipe suivait une ligne de doctrine et d'action nettement anticatholique, extrêmement dangereuse et destructrice pour l'Église**. Et ce fut bien là ce qui motiva nos dénonciations[10], ainsi que **la demande d'une enquête sur les infiltrations au sein de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.**

[9] Je ne puis m'empêcher de rappeler ici les paroles de l'Apôtre saint Paul qui, passant en revue tous les dangers qu'il avait dû affronter en prêchant l'Évangile, évoque notamment : « **les périls de la part des faux frères** » (II Cor. XI, 26).

[10] J'emploie ici le pluriel, parce que cela concernait **une trentaine de membres du clergé, dont le quart ou presque se composait de prêtres, les autres étant des séminaristes**. Les dénonciations se firent non pas ensemble, mais séparément et à des dates différentes, chacun dénonçant ce qu'il constatait de ses propres yeux.

Un exemple de la sélectivité du réseau en question, qui favorise à l'évidence **des intérêts anticatholiques**, est offert par la crise qui s'est produite au Séminaire de « La Reja », en Argentine, où ces gens essayaient sans cesse d'empêcher que fût enseignée l'existence **d'ennemis organisés de l'Église**, et en particulier que cela fût enseigné à de futurs prêtres en formation ; ils s'efforçaient de ridiculiser une prétendue psychose de la conspiration et de l'infiltration[11] (et cela en dépit du grand nombre de documents appartenant à l'enseignement officiel de la **véritable** Église catholique[12] **qui imposent à la fois de faire connaître**[13] **et de combattre**[14] **cette infiltration**). Mettant tout en œuvre pour que nous ne signalions par nommément les ennemis concrets de l'Église, ils cherchent à nous distraire, à nous cantonner dans la lutte purement idéologique contre **les ennemis abstraits : le « libéralisme » et « la Révolution »**[15] ; puis, cela une fois accompli, **ceux-là mêmes qui sont l'ennemi concret ont les mains libres pour détruire l'Église, ce à quoi ils ne rencontrent aucune opposition sur le plan concret. Voilà pourquoi ils ne peuvent tolérer que ces choses soient enseignées dans les séminaires.**

Or, tel est précisément ce qu'il s'est passé au Séminaire de « La Reja », où ils ne pouvaient supporter que l'on commençât d'enseigner l'existence et l'action concrète de la franc-maçonnerie, et moins encore **l'action des Juifs antichrétiens**[16]. Ils y ont donc déchaîné une persécution très réelle, nullement abstraite, mais au contraire tout à fait concrète contre les

---

[11] ***« Cui prodest ? »* Qui peut profiter d'une telle chose ?** Pas l'Église, manifestement. **Nul ne peut se défendre de ses agresseurs si on le maintient endormi**, inconscient, ou s'il ne défend ses idées que dans l'abstrait.

[12] Clément XII, litt. ap. "In eminenti", 28 avr.1738, § 3, 4 ; Benoît XIV, const. "Providas", 18 mars 1751 ; Pie VII, const. "Ecclesiam", 13 sept. 1821, § 9 ; Léon XII, const. "Quo graviora", 13 mars 1825, § 11 ; Grégoire XVI, encycl. "Mirari vos", 15 aug. 1832 ; encycl. "Qui pluribus", 9 nov. 1846 ; allocut. "Quibusquantisque", 20 avr. 1849 ; encycl. "Nostis et Nobiscum", 8 déc. 1849 ; allocut. "Singulariquadam", 9 déc. 1854 ; encycl. "Quanto conficiamurmoerore", 10 août 1863 ; encycl. "Quanta cura", 8 déc. 1864 ; allocut. "Multiplices inter", 25 sept. 1865 ; const. "ApostolicaeSedis", 12 oct. 1869, § II, n. 4 ; lettre "Quamquam", 29 mai 1873 ; encycl. "Etsi multa", 21 nov. 1873 ; lettre "Exortae", 29 avr. 1876 ; Léon XIII, encycl. "Quod Apostolici", 28 déc. 1878 ; encycl. "Humanum genus", 20 avr. 1887 ; encycl. "Quod multum", 22 août 1886 ; lettre "Officiosanctissimo", 22 déc. 1887 ; encycl. "Dall' alto", 15 oct. 1890 ; lettre "Inimica vis", 8 déc. 1892 ; lettre "custodi di quella", 8 déc. 1892 ; encycl. "Caritatisprovidentiaeque", 19 mars 1894 ; lettre apostolique "Praeclara", 20 juillet 1894 ; lettre "Litteras a vobis", 2 iuillet 1894 ; lettre "Longinquaoceani", 6 janv. 1895 ; S.C.S. Off. (Angliae et Hiberniae), 2 juillet 1845 ; 5 août 1846 ; (Portus Aloisii), 1er août 1855 ; encycl. (ad Ep. Angliae), 16 sept. 1864 ; décr. 13 juillet 1865 ; lettre 8 nov. 1865 ; décr. 12 janvier 1870 ; instr. (ad Vic. Ap. Myssurien.), 1er févr. 1871, n. 4 ; instr. (adOrdinariosImperii Brasil.), 2 juillet 1878 ; (S. Hyacinthi), 7 mars 1883 ; instr. 10 mai 1884 ; instr. 19 mai 1886, ad 1 ; (Norvegiae), 9 août 1893 ; instr. 20 août1894 ; 3 août 1898 ; S.C. Ep. et Reg., instr. (ad Ep. Hungariae), 28 mai 1896, n. VI ; S.C. de Prop. Fide, encycl. (ad DelegAp. et Ep. Orient.), 24 sept. 1867 ; encycl. 6 août 1885, n. 2 ; S. C. Indulg., Urbis et Orbis, 5 août 1851 ; S. Poenit., 4 août 1876.

[13] C'est-à-dire dans l'abstrait, sur le plan théorique.

[14] C'est-à-dire dans le concret, sur le plan pratique.

[15] Je ne nie pas la nécessité de prouver que quelque chose est mauvais. Mais il est nécessaire aussi de dire : « Ces associations – ou même, ces personnes – détruisent l'Église, protégez-la ». C'est parce que nous ne tenons pas compte des deux aspects que nous nous retrouvons dans la situation absurde et dangereuse où, tandis que nous réfutons les arguments des adversaires sur le plan abstrait, ils s'affairent à détruire l'Église sur le plan concret.

[16] J'emploie à dessein l'expression ***Juifs antichrétiens***, et non pas ***Juifs*** en général, car il ne s'agit pas d'accuser quiconque d'**être** juif, comme si c'était un crime, mais il faut mettre en cause toute action militante antichrétienne. Nul n'a choisi de naître ceci ou cela. Accuser quelqu'un au seul motif qu'il a du sang juif serait aussi absurde et irrationnel que d'accuser quelqu'un d'être italien ou eskimo. Une telle attitude serait manifestement injuste et non chrétienne. **Il s'agit non pas d'une bataille raciale, mais de savoir si tel ou tel est pour ou contre le Christ, quelle que soit sa couleur de peau ou sa race, car ce dont nous traitons ici relève du parti pris par la personne concernée**. N'oublions pas que pour Dieu, il n'y a que les bons et les mauvais. Un exemple édifiant en est offert par notre **Sainte Mère Thérèse d'Avila** – dont j'observe la réforme carmélite – **et qui était tout à la fois de sang juif, authentiquement chrétienne et des plus exemplaire**, et dont les actions correspondaient toujours admirablement **aux intérêts ainsi qu'aux enseignements de la Sainte Église**. C'était une Juive sincèrement catholique, comme cela se voyait et se voit aujourd'hui encore avec beaucoup d'autres Juifs ; cela n'a rien à voir avec ces Juifs et francs-maçons qui, se faisant passer pour catholiques, démolissent l'Église de l'intérieur. **Donc, il existe des Juifs catholiques honnêtes, de même qu'il existe des Juifs infiltrés prétendant être catholiques et animés de mauvaises intentions**.

prêtres et les autres membres du clergé qui dénoncent nommément les ennemis de l'Église, surtout contre les professeurs qui, chargés de former les futurs prêtres, leur enseignent clairement que **dans la destruction du catholicisme, il y a un élément de planification et que l'infiltration de l'ennemi dans la Sainte Église est l'une des principales causes de la crise actuelle au sein de cette dernière comme de la destruction de la Chrétienté**, l'exemple le plus notoire de cela étant la destruction systématique d'une Europe désormais moribonde. Ils ne peuvent tolérer un tel enseignement et tentent donc de le museler à tout prix.

Du fait de la formation que l'on y dispensait, le séminaire de « La Reja » représentait un danger pour eux, et c'est pourquoi ils se sont appliqués sans cesse à employer ce qui allait être leurs armes caractéristiques : **gagner la confiance de quelqu'un et le trahir ensuite, user d'affectation et de duplicité, saboter et gêner les œuvres de l'Église, causer ou favoriser la division au moyen de l'intrigue**. Ils mirent tout cela en œuvre jusqu'à ce qu'ils eussent fini par **prendre le contrôle du séminaire en annihilant ladite formation**. Voilà, en résumé, ce qui s'est produit au séminaire de Notre-Dame Co-rédemptrice à La Reja, en Argentine[17].

Lors de ces événements, **l'abbé Faure a joué un rôle décisif** au sein du groupe international que j'ai mentionné ci-dessus. C'est pour cette raison, comme pour d'autres dont je parlerai ultérieurement, que nous avons demandé à ce qu'il fût enquêté sur ce réseau de personnes installé parmi les fidèles comme au sein du clergé[18], et en particulier sur l'abbé Faure.

L'abbé Faure a fait bien souvent des choses qui ne justifient pas que l'on prenne des gants avec lui, comme par exemple agir en **intrigant éhonté**, se branchant sur les conversations téléphoniques d'autrui[19] ou pénétrant dans la chambre d'un prêtre et la fouillant tandis que l'intéressé était en train de dire sa messe ou de présider à l'exposition du Très Saint Sacrement.

---

[17] Dans les milieux de la Tradition, on observe un curieux malentendu consistant à dire que la crise du séminaire de « La Reja » a été causée par notre protestation contre le non-enseignement du problème des infiltrations dans l'Église. Je ne sais d'où est partie cette grave erreur, car **la réalité est à l'inverse** : nous recevions bel et bien une formation à ce sujet, et celle-ci fut du reste l'origine première de la guerre interne au sein du séminaire ; elle fut aussi le centre vers lequel convergea celle-ci : ***ils ne voulaient pas que la formation en question fût donnée à de futurs prêtres***. Contrairement à ce que d'aucuns ont pu dire, ladite crise n'est pas née de simples confrontations personnelles. Et si de telles confrontations se sont inévitablement produites, elles n'ont représenté qu'un aspect secondaire du problème.

[18] **Étaient membres de la « toile d'araignée » et particulièrement dangereux** les éléments suivants : parmi les fidèles, **Andrés de Asboth**, important collaborateur jouissant de l'entière confiance de l'abbé Faure en République argentine, dont le nom véritable était **Andrés Tothvaradjay Asboth** ; l'abbé Faure lui réservait un bureau au prieuré de Buenos Aires, et il n'était rien de moins que le directeur du magazine **« ROME »** ; au sein du clergé, l'abbé **Álvaro Calderón**, qui est toujours sur place et que l'on ne saurait passer sous silence ; c'était un protégé et un indiscutable favori de l'abbé Faure, **quelqu'un sur lequel la « toile d'araignée » fonde de grands espoirs, pour qui elle semble avoir de grands projets** et que l'abbé Faure n'a cessé de promouvoir et de louer, aplanissant la voie devant ses pas.

[19] Exemple : En une certaine occasion, je suis entré à la cuisine, où se tenaient en grand silence l'abbé Faure et celui qui était encore l'abbé Alfonso de Galarreta. L'abbé Faure avait en main le combiné téléphonique et écoutait ce qui se disait au bout du fil. En entrant, je les vis et dis : « Excusez-moi, je croyais ne trouver personne ici » ; ou quelque chose d'approchant. Je remarquai chez eux une certaine nervosité, et ils me répondirent non par des mots, mais par des signes voulant dire qu'il n'y avait naturellement « aucun problème ». Je sortis de la cuisine, et, entrant dans la pièce de séjour, je vis l'abbé Enrique León qui parlait normalement au téléphone. Je compris alors pourquoi les deux autres m'avaient répondu non par des mots, mais par des signes, car s'ils avaient parlé, l'abbé Enrique León aurait remarqué que l'on écoutait sa conversation et qui le faisait. Je m'approchai de l'abbé Enrique León et, l'invitant à couvrir le micro du téléphone, lui dis à voix basse : « L'abbé Faure et de Galarreta écoutent votre conversation dans la cuisine ». Il me répondit à voix basse également : « J'ai déjà remarqué ». Et il continua de parler avec le plus grand naturel. Je tiens à souligner qu'au prieuré, il n'y avait qu'une ligne téléphonique. Voilà dans quel milieu devaient vivre les subordonnés de l'abbé Faure qui n'appartenaient pas à la « toile d'araignée ». **Ceux qui connaissent l'abbé Enrique León peuvent lui demander si ce que je dis là est vrai ou non**. J'ignore

Bien pire encore, il jugea valable, à plusieurs reprises, la vocation sacerdotale **d'homosexuels** et les inscrivit au séminaire de « La Reja », en Argentine, de même qu'au petit séminaire d'« El Paso », au Texas, États-Unis. Lors d'un de ses voyages aux États-Unis, l'abbé Faure a déclaré : « Au séminaire de La Reja, en Argentine, il y a eu des problèmes d'homosexualité », mais ce qu'il a tu soigneusement, c'est que ***c'était lui qui avait admis des hommes notoirement***[20] ***efféminés et en avait fait des séminaristes***. Lesquels (inutile de le préciser), se retrouvèrent peu de temps après exclus par l'abbé Morello, alors recteur du séminaire, parce qu'ils créaient des troubles avec leurs inclinations particulières. L'abbé Faure, qui était à l'origine de ces désagréments, allait les déplorer peu après en se servant d'eux contre le séminaire. Comment peut-on expliquer avec indulgence de telles actions ? Force est d'admettre du moins la possibilité qu'elles s'apparentent à des **techniques** aussi réelles qu'efficaces mises au service d'un désir extrême et hautement raffiné[21] de détruire par le sabotage et le discrédit.

Je fus aussi témoin de la manière dont, par l'intrigue et le discrédit systématique, il s'opposait tant et plus à **chaque entreprise de la FSSPX dans laquelle « le Réseau » ne serait pas assez présent**. Il agit ainsi dans les villes mexicaines de Cuernavaca, Guadalajara et Torreón, dont chacune comptait un grand nombre de fidèles et présentait donc, à l'époque, un vaste potentiel. Son œuvre de sabotage est devenue si évidente que certains fidèles allèrent jusqu'à l'en accuser – **en sa présence** – auprès du Supérieur général, l'abbé Franz Schmidberger ; à Torreón, par exemple, une fidèle a tenté désespérément d'expliquer à Mgr Bernard Fellay – qui ne parlait pas l'espagnol – que l'abbé Faure **« ne voulait pas de la création d'un prieuré dans cette ville »**.

Il est exact que ces événements et intrigues peuvent être dus non seulement à une infiltration, mais aussi au machiavélisme, fruit de la misère et de l'ambition humaines[22]**,**

---

cependant s'il osera leur répondre, sachant que Mgr de Galarreta est maintenant l'un de ses supérieurs au sein de la FSSPX. Je tiens à achever cette note en signalant que le véritable nom de Mgr Alfonso de Galarreta est **Alfonso Perez Ruiz Genua**. Pourquoi se sert-il d'un autre nom ? **Je n'en sais rien**.

[20] J'ai dûment souligné ce mot pour ôter à quiconque la possibilité de penser ou de dire que l'abbé Faure n'avait peut-être pas remarqué l'allure efféminée des intéressés. Cette notoriété était telle, en effet, que les séminaristes furent scandalisés lorsque se produisirent les événements en question et se demandèrent : « Comment se peut-il que l'abbé ait fait entrer au séminaire des individus **dont l'homosexualité était si flagrante** ? » Nous autres innocents séminaristes, nous en éprouvions de l'incompréhension et de la désorientation, car *le jugement favorable que nous essayions de former au sujet de notre supérieur se trouvait ainsi en conflit avec les faits*, et d'une manière telle que comme je l'ai dit précédemment, nous nous ne comprenions pas ce que nous voyions.

[21] Lorsque, dans ce cas, je parle de **techniques**, je fais allusion à des procédures hautement efficaces appliquées méthodiquement dans l'intention de nuire. Bien souvent, ces techniques ne peuvent s'expliquer qu'en tant que produit d'un esprit brillamment malicieux qui a fait d'elles des armes contre ses ennemis, ou en tant que résultat perfectionné de l'expérience accumulée par plusieurs individus – *y compris sur plusieurs générations* – comme au sein d'une école, et en l'espèce, une technique de ce genre devrait s'acquérir par la formation.

[22] Au sujet de l'ambition : l'abbé Faure a déclaré dernièrement que s'il n'avait pas été consacré évêque par Mgr Lefebvre, c'était parce qu'il en avait décliné l'honneur ; or, **ce n'est pas vrai**. Il est stupéfiant de voir comment l'abbé Faure présente cela comme un fait dont nul n'a gardé le souvenir. Il est entièrement faux que l'abbé Faure ait refusé d'être évêque. À l'époque, avant les consécrations d'Écône, il présentait comme un fait acquis – et beaucoup le pensaient aussi – qu'il allait être consacré évêque. Il était si certain de sa future consécration qu'il a même commis l'erreur de le dire au Mexique et en Europe, ajoutant qu'il « possédait déjà la mitre » en vue de sa consécration épiscopale ; selon lui, « quand il serait devenu évêque, il se rendrait en Argentine pour y réparer toutes les erreurs de l'abbé Morello ». Or, à sa grande surprise, il ne fut pas consacré. **Toutes les personnes alors présentes à Écône, en Suisse, pour les consécrations épiscopales** – j'y étais, moi aussi – **se rappelleront l'air de désolation que l'abbé Faure afficha alors** ; c'était frappant surtout lors du dîner offert ce jour-là (où j'étais invité également), au cours duquel on pouvait lire sur son visage une amertume et un mécontentement qu'il ne parvenait nullement à dissimuler, même après être allé s'asseoir à une autre table, tournant ainsi le dos à la table principale où il aurait dû être installé s'il avait été consacré. Et l'on peut remarquer cette amertume également sur

comme cela se produit dans bien des cas ; s'agissant toutefois de l'abbé Faure et de ses amis du « **Réseau** », il est des faits qui ne peuvent s'expliquer simplement par l'ambition ou la misère humaine.

Pour ma part, je crois impossible de retenir l'hypothèse selon laquelle des choses comme celles indiquées ci-dessus – et plus particulièrement celles dont je vais parler – seraient en fin de compte de simples « **coïncidences** », ainsi que les a appelées de façon incompréhensible l'abbé Franz Schmidberger, alors Supérieur général, lorsque je lui ai demandé personnellement de faire enquêter sur les infiltrations au sein de la FSSPX. Avec une partialité sidérante, l'abbé Schmidberger a refusé d'ordonner une telle enquête en parlant à cet égard de « **coïncidences** ». C'était si stupéfiant que le prêtre qui faisait office d'interprète entre nous, scandalisé, m'a dit ensuite en privé : « **J'avais déjà des doutes. Mais après ça, je n'en ai plus** ». J'accuse donc l'abbé Schmidberger d'avoir agi **contre le droit et la raison** pour défendre ceux accusés d'infiltration, au mépris d'une abondance de témoignages et d'incriminations. Les motifs qu'il avait pour agir ainsi sont cachés et impunis pour l'instant, mais ils seront connus un jour, dans cette vie ou dans l'autre[23].

DES « COÏNCIDENCES » ?

1. L'abbé Faure et ses voyages :

L'abbé Faure avait coutume de partir en voyage, disparaissant ainsi durant de longues périodes, et nul ne savait où il était allé. Un jour, à Mexico, il m'a dit qu'il partait en voyage et que si j'avais besoin de quoi que ce soit, je devrais le lui faire savoir par l'intermédiaire d'un des fidèles en qui il avait confiance et qui appartenaient évidemment au « **Réseau** » ; il ajoutait que cette personne servirait **d'intermédiaire pour chaque communication** entre lui et moi. Or, un tel comportement – bien que secondaire, il est vrai – est manifestement mauvais, car il va à l'encontre de la saine procédure ecclésiastique en s'affranchissant de la chaîne hiérarchique de commandement.

Je fus vivement préoccupé lorsqu'à une certaine occasion, je découvris où il s'était rendu. Les choses se sont passées de la manière suivante :

---

les photographies de la procession organisée l'après-midi du même jour, lorsque Mgr Lefebvre le fit marcher à ses côtés. **J'en appelle ici à la mémoire de tous ceux qui étaient présents lors de ces journées**, et je renvoie aux innombrables photos prises à cette occasion. Que ceux qui en possèdent les regardent attentivement. Les images ne mentent pas. Mgr Lefebvre était avant tout un homme d'Église, ce n'était pas quelqu'un qui agissait de manière impulsive ; **seules de bonnes raisons le guidaient**. Il devait donc en avoir une pour consacrer un autre prêtre que l'abbé Faure, et cette raison sera connue tôt ou tard, quand il plaira à Dieu. « Il n'y a rien de caché qui ne doive être révélé ; rien de secret qui ne doive venir au jour », a dit Notre Seigneur (Marc, 4, 22).

[23] Au début, je pensais que si l'abbé Schmidberger avait agi de la sorte, c'était **peut-être** dû à ce qu'étant allemand, il pouvait avoir craint d'être accusé d'antisémitisme. Je ne crois plus à cela aujourd'hui. Il faut considérer en outre la trahison flagrante que lui-même et ceux de son équipe commettent contre la pensée et l'œuvre de Mgr Lefebvre, trahison qui se manifeste par **une déformation des faits, travestis sous de sottes apparences d'orthodoxie**. Ces faits ne sont autres que les tentatives répétées accomplies par ces hommes pour parvenir à **un arrangement avec des apostats, ce qui livrerait automatiquement beaucoup d'âmes de la Tradition à une Rome qui dément l'Église catholique avec pertinacité**. C'est par les faits, plus que par les mots, que nous apprenons qui est qui, dans la mesure où les mauvaises actions peuvent s'accompagner non seulement de paroles trompeuses, mais aussi de paroles bonnes et véridiques : alors même que Judas livrait le Christ à ses ennemis (**par ses actes**), il disait en toute vérité et convenance (**par ses paroles**) : « Salut, Maître » ; en dépit de ce qu'il disait là, c'était un traître, et sa duplicité ne faisait qu'aggraver son péché.

Lors d'un de ses voyages au Mexique, l'abbé Faure avait oublié étourdiment son passeport sur un meuble d'une pièce où il avait séjourné ; l'un des propriétaires de l'immeuble dut donc entrer dans cette pièce et, y trouvant le passeport, consulta celui-ci[24] ; **il est témoin que le passeport portait des tampons révélant que le titulaire avait séjourné en Union Soviétique**.

2. **Le décès de M. Faure :**

Je mentionne ici un fait dont j'ai été le **témoin oculaire** – de même que ceux qui sont à présent les abbés Ricardo Olmedo et José de Jesús Becerra Rodríguez – à l'époque où nous étions encore séminaristes au séminaire de « La Reja », en Argentine. Étant donné ses caractéristiques, ce fait a de très graves implications, surtout dans la mesure où il ne concerne rien de moins que le Supérieur du district d'Amérique latine au sein de la FSSPX.

J'étais alors un des séminaristes les plus anciens – ceux de la première génération –, et le Recteur du séminaire – l'abbé Morello à l'époque – m'a convoqué dans son bureau pour me dire (ce furent ses paroles exactes) : « Le père de l'abbé Faure est décédé. Je veux que vous alliez chez l'abbé et lui disiez de ma part qu'il me fasse savoir s'il a besoin de quoi que ce soit, afin que le séminaire puisse le lui procurer. La chapelle du séminaire est à sa disposition ». Et comme je ne pouvais m'y rendre seul, il chargea deux autres séminaristes – plus récents – de m'y emmener en voiture ; c'étaient les abbés Ricardo Olmedo et José de Jesús Becerra Rodríguez, dont j'ai déjà parlé »[25].

Nous quittâmes le séminaire, et quand nous arrivâmes chez l'abbé Faure, on approchait de la fin de l'après-midi, mais il y avait encore du soleil. Nous frappâmes à la porte. L'abbé Faure nous ouvrit, et après que nous lui eûmes brièvement présenté nos condoléances, je lui transmis le message : « L'abbé Morello dit que si vous avez besoin de quoi que ce soit, vous pouvez me le dire pour que je le lui transmette ; il dit aussi que la chapelle du séminaire est à votre disposition ». Il me répondit : ***« Non, merci, j'ai tout ce qu'il me faut »***.

Je dois ajouter qu'il ne nous invita pas à entrer et que jusqu'alors, tout s'était passé à l'extérieur de la maison. La situation était extrêmement gênante, car dans de telles circonstances, la coutume chrétienne veut que l'on entre dans la maison du mort et que l'on prie pour son âme ; or, il ne nous invita ni à entrer, ni à prier pour son père. Je ne savais donc pas quoi faire, car d'un côté, cela me gênait de l'obliger à nous inviter à entrer, et de l'autre, j'avais honte de partir sans avoir prié pour l'âme du père de mon supérieur de district. Entre les deux options, je choisis celle qui me semblait être la plus charitable et je dis : « Monsieur l'abbé, puis-je entrer afin de prier un peu pour votre père ? » L'abbé hésita nettement pendant un certain temps avant de me répondre enfin : *« Bon… oui, allons-y »*[26].

---

[24] Il est certes gravement indiscret de regarder dans les affaires personnelles de quelqu'un. Mais ce fidèle **s'y résolut parce qu'il avait déjà des soupçons au sujet de l'abbé Faure**. Cette même personne n'a cessé d'affirmer, au fil des années, qu'il avait vu sur le passeport les tampons en question, alors que ce faisant, il s'exposait à la honte de reconnaître avoir commis une grave indiscrétion en compulsant les documents personnels d'autrui, avec pour circonstance aggravante – en l'espèce – d'avoir eu affaire à un prêtre.

[25] Si quelqu'un devait me conduire, c'était parce que je n'avais encore le permis à l'époque. De plus, **Olmedo et Becerra faisaient office de chauffeurs pour le séminaire**.

[26] Il estimait sans doute que nous ne comprendrions pas le sens de ce que nous allions voir, et ce fut bien ce qui se produisit.

Nous le suivîmes et entrâmes dans la maison. Il y avait à gauche une sorte de pièce ou d'espace de taille petite à moyenne, où je ne me rappelle pas avoir vu la moindre fenêtre et au centre duquel reposait le défunt.

La scène que nous découvrîmes était d'une extraordinaire austérité, et si étrange que debout devant elle, nous la regardions avec surprise, jusqu'à ce que l'abbé Faure nous fasse réagir et dise en s'agenouillant : « Très bien… Disons quelques *Ave Maria* ».

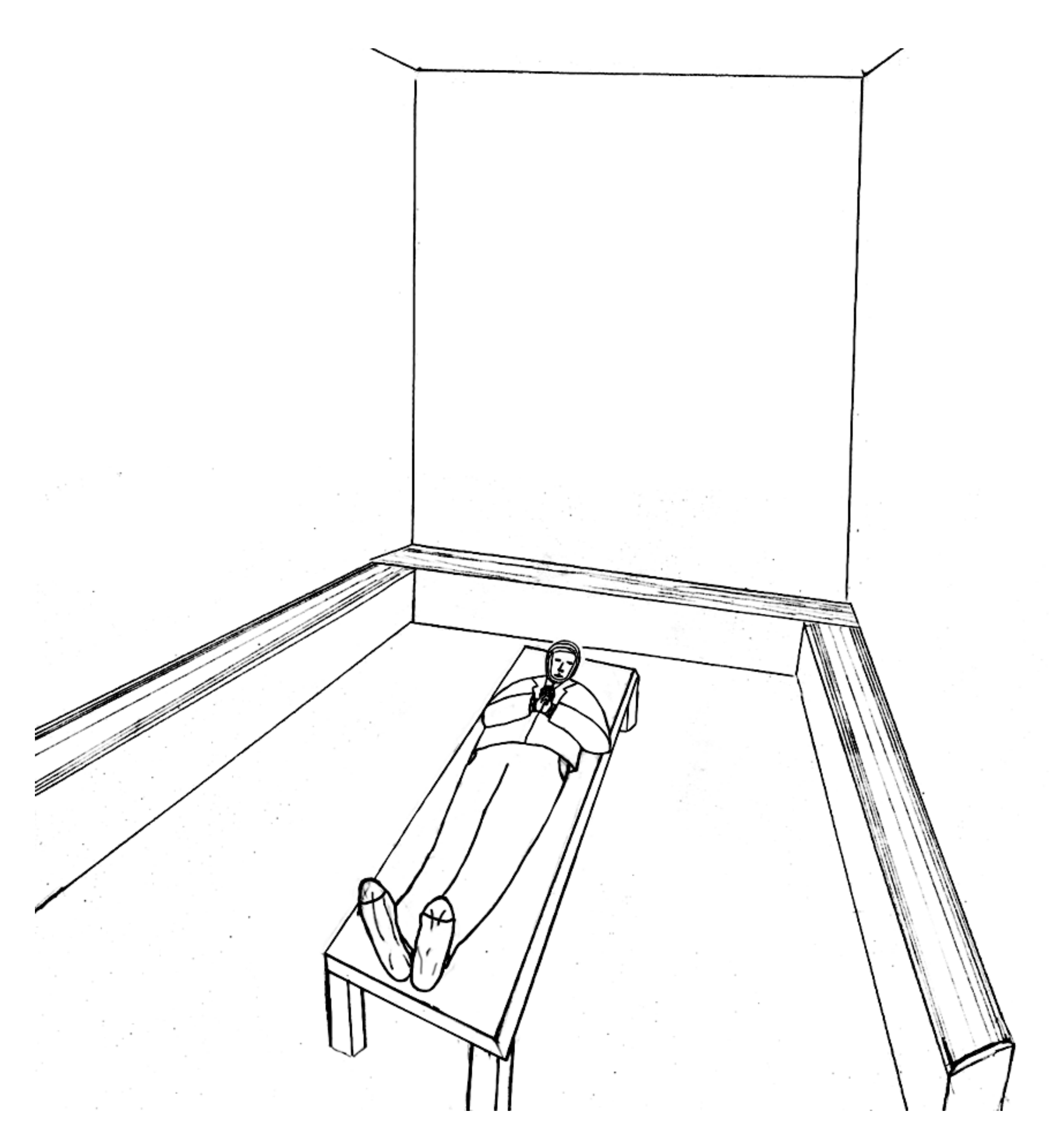
Nous nous agenouillâmes à notre tour et répondîmes à trois *Ave Maria*, me semble-t-il, avant de réciter un *Gloria Patri*. Après quoi nous prîmes aussitôt congé et retournâmes au séminaire.

Je tiens à ajouter que nous n'avons dans la maison que l'abbé Faure et son père défunt. S'il y avait d'autres personnes, elles sont restées tout ce temps hors de notre vue.

Ce que nous avons vu :

On trouvera ci-après trois dessins de ce que nous avons vu, et je commencerai par dire que le défunt a produit sur moi la plus forte impression de toute ma vie. Il avait une couleur de peau désagréable, comme si celle-ci était en caoutchouc, car on n'avait procédé à aucun maquillage. Il était vêtu d'un complet, et il portait autour du cou[27] un bandage qui, faisant également le tour de sa tête, ne laissait voir que le visage ; ses mains ont beaucoup retenu mon attention ; elles étaient visibles aussi, les poignets étant tenus étroitement ensemble et semblant liés entre eux par des bandages que l'on voyait sortir des manches de la veste, et les doigts étant fermement entrecroisés ; les mains reposaient sur le corps. Le défunt portait aux pieds des chaussettes, et de là où je me tenais, je n'aurais pas pu voir de bandages s'il s'en trouvait autour des chevilles. Le corps était placé sur une sorte de petit lit ou de petite table en bois nu dont la longueur et la largeur correspondaient aux siennes. Ce meuble avait à peu près trente centimètres de haut et me semblait entièrement neuf, non recouvert de peinture, de vernis ou de laque d'aucune sorte ; ce n'était que du bois brut et neuf auquel avait été donnée la forme d'une table. **Le défunt était placé à même le bois**, sans être recouvert de la moindre pièce de literie. **Il n'y avait ni crucifix, ni cierges, pas la moindre image évoquant quoi que ce soit de catholique, ce qui est impensable chez un prêtre, d'autant plus que celui-ci nous avait dit être muni de tout le nécessaire et n'avoir besoin de rien. Je tiens à souligner que le défunt n'avait dans les mains ni rosaire, ni crucifix. RIEN.**

[27] Je tiens à souligner dès à présent qu'il n'était pas enveloppé dans un drap quelconque, comme certains ont cru pouvoir se l'imaginer, cette erreur tenant probablement au fait que le mot « linceul » a été employé en l'espèce.

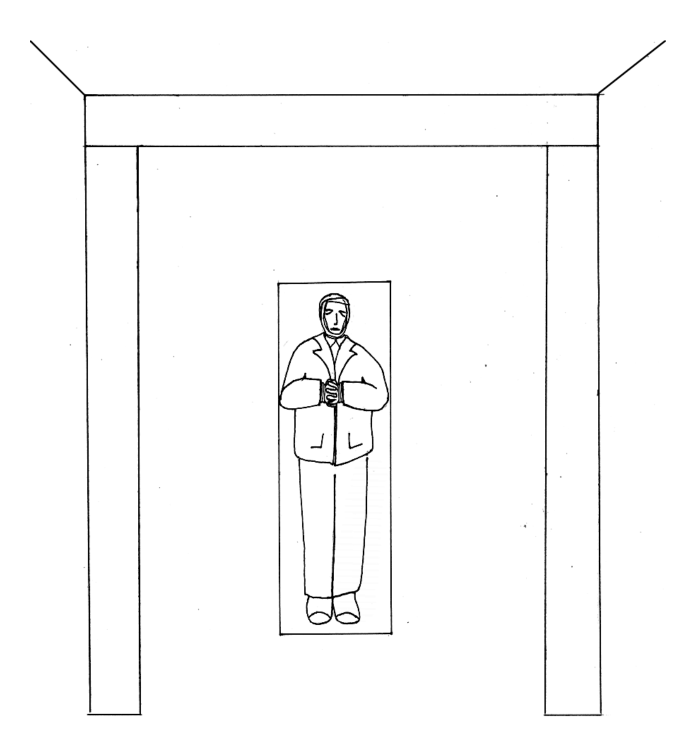


Les murs étaient entièrement nus. Placés contre trois d'entre eux, il y avait des sortes de petits bancs très curieux ayant la forme de longues boîtes, très bas et sans doute inconfortables, hauts d'une trentaine de centimètres et très étroits ; ils n'avaient ni pattes, ni dossier, mais il était posé dessus des coussins très minces de couleur verte. **Et c'était tout. Le défunt, la table, les bancs. Il n'y avait rien d'autre dans cette pièce.**



Il appartiendra à chacun de vérifier par lui-même, dans une bibliothèque et sur l'Internet, le caractère typiquement et indéniablement juif des pratiques ci-après, surtout quand elles sont toutes réunies :

1. emploi d'une petite table très austère ou d'un brancard pour y étendre le mort ;
2. mains jointes, les poignets étant liés l'un à l'autre par des bandages ;
3. tête bandée pour empêcher l'ouverture de la mâchoire ;
4. absence totale d'images ;
5. sièges anormalement bas et inconfortables ;
6. pieds du mort tournés vers l'entrée.



L'abbé Faure a toujours nié absolument que cela se fût produit, mais plus il le nie et ment à ce sujet, plus il est évident à mes yeux qu'il cache quelque chose de très grave et de très mauvais ; sinon, pourquoi aurait-il tant intérêt à le taire ? Pourquoi le nier et mentir tellement à ce sujet depuis tant d'années ? Sa persistance dans le mensonge et la dénégation n'a fait que me confirmer un peu plus chaque fois dans la conviction que ce que nous avions vu là était extrêmement grave et que l'abbé Faure avait intérêt à le tenir secret. Qui oserait nier que face à de telles choses, il était absolument nécessaire d'exiger une enquête, surtout si l'unique responsable de faits aussi graves était le Supérieur du district d'Amérique latine de la FSSPX ?

À l'époque, je n'ai rien dit à l'abbé Morello de ce que nous avions vu là, et si je m'en suis abstenu, c'était parce qu'en dépit de l'étrangeté d'une telle scène, l'ignorant que j'étais alors croyait avoir été témoin de quelque coutume française transmise par les Français d'Algérie[28], à moins qu'elle n'eût toute autre origine. Nous ne saisissions manifestement pas ce que nous avions vu. Ce n'est qu'avec le passage du temps, et sous l'impression forte et persistante d'avoir vu quelque chose appartenant à un ordre religieux **non catholique** que j'ai commencé à faire des recherches et à poser des questions pour essayer de comprendre. Je suis parvenu ainsi à obtenir des informations très inquiétantes sur les pratiques funéraires juives. Je suis même allé jusqu'à me rendre pour la première fois en Suisse afin de communiquer à Mgr Lefebvre, le fondateur de notre congrégation, ce dont nous avions été témoins chez l'abbé Faure. Tandis que je me trouvais au séminaire d'Écône – où résidait Mgr Lefebvre –, je rencontrai là un bon ami de mon enfance mexicaine, l'abbé José Oscar Neri. Comme il s'enquérait du motif de ma venue, je le lui appris en rapportant ce que nous avions vu chez l'abbé Faure. Neri comprit aussitôt la gravité de l'affaire, mais me dit : « Ne va surtout pas raconter ça à Monseigneur (Lefebvre), parce qu'il ne te croira pas. **Monseigneur a une grande confiance en l'abbé Faure** ; ne lui parle pas encore de ça, attends le moment propice, parce que si tu le lui dis de but en blanc, **il ne te croira pas, et ta démarche sera contre-productive** ». Ses arguments me convainquirent, et aussi incroyable que cela puisse paraître, je retournai au Mexique sans avoir parlé de cette question avec notre Père fondateur. Ce fut là mon premier voyage.

Peu de temps après, et compte tenu des événements inquiétants qui se produisaient en Amérique latine, je décidai de retourner à Écône afin d'y évoquer cette question une fois pour toutes avec Mgr Lefebvre, tout en sachant très bien qu'il ne me croirait sans doute pas. J'eus heureusement l'idée de demander de l'aide au prêtre en qui j'avais le plus confiance, l'abbé Morello. À cette époque, l'abbé Morello avait déjà été déchargé de ses fonctions de recteur du séminaire de « La Reja » et transféré au prieuré de Santiago, au Chili, en tant que prieur, me semble-t-il. Je l'appelai donc au Chili pour lui dire qu'étant sur le point de me rendre en Suisse afin de parler à Mgr Lefebvre, j'avais grand besoin d'être accompagné de quelqu'un en qui j'aurais toute confiance et qui maîtrisait le français, ce qui faisait de lui l'accompagnateur idéal, d'autant plus qu'il présentait l'avantage d'avoir été témoin de beaucoup des choses que j'avais à dénoncer. Il me dit qu'il souhaitait venir, mais qu'il lui fallait auparavant solliciter l'autorisation de se rendre en Europe. Il la demanda donc en alléguant de motifs graves, et elle lui fut accordée, grâce à l'intervention directe de Mgr Lefebvre[29]. Je me rendis à Buenos Aires, et de là au Chili, et c'est alors que je lui dis de vive voix ce dont j'avais été témoin des années auparavant, quand il m'avait ordonné de me rendre chez l'abbé Faure en me chargeant d'un message

---

[28] Bien que la famille de l'abbé Faure vécût à cette époque en Argentine, elle avait longtemps vécu auparavant en Algérie et faisait partie de ce que les Français appellent les ***« pieds noirs »***. [NdT : en français dans le texte, avec traduction.]

[29] De mon côté, il me fallait faire le voyage sans autorisation, car j'aurais dû la demander à l'abbé Faure, qui se trouvait être alors mon supérieur direct.

pour celui-ci[30], non sans ajouter que tout cela correspondait à des coutumes juives, dans la mesure où nulle autre religion que le judaïsme ne comportait de telles pratiques en France. Plus tard, je lui donnai aussi des photocopies de certains livres parlant de pratiques analogues qui ont cours dans les diverses sectes juives, et ces photocopies sont toujours en sa possession. Nous quittâmes Santiago du Chili pour Buenos Aires, d'où nous primes un vol pour Madrid, après quoi nous nous rendîmes en Suisse (voir les documents ci-joints).

Au cours de notre entrevue, Mgr Lefebvre ne nous cacha pas sa préoccupation face à la gravité des accusations et de la situation. Il écouta attentivement tout ce que j'avais à dire au sujet du décès du père de l'abbé Faure, et il dit qu'un rapport écrit devrait en être adressé à l'abbé Schmidberger, alors supérieur général de la congrégation.

Les suites que l'abbé Schmidberger donna à nos accusations dépassèrent nos pires craintes, car il s'attacha ouvertement à défendre l'accusé avec une partialité stupéfiante, **violant ainsi de façon flagrante tout ce que le Code de droit canonique impose de respecter dans des cas aussi graves :**

1. **Il a violé le serment** requis par le Code de droit canonique dans chaque enquête. Comme il est indiqué dans le **canon 1941, paragraphe 2**, **« L'enquêteur est tenu aux mêmes obligations que les juges ordinaires ; il doit, en particulier, prêter serment de garder le secret, de bien remplir sa charge […]** ». On notera que si l'abbé Schmidberger a prêté un tel serment, il a commis un parjure, car il a violé ouvertement et publiquement le secret canonique ; et s'il n'a pas prêté le serment en question, ses actes ont été illégaux et leurs conséquences invalides.

2. **Il a violé le secret canonique** en divulguant dans le monde entier, de vive voix et par écrit, de nombreuses choses confidentielles, ainsi qu'en indiquant le nom de l'accusé et ceux des accusateurs, ce qui va directement à l'encontre du **canon 1943**, lequel est très clair sur ce point : **« L'enquête doit toujours être secrète et conduite très prudemment, pour éviter que la nouvelle du délit se répande et puisse nuire au bon renom de quelqu'un. »**

3. **Il a ignoré les preuves et les témoignages présentés**, refusant même d'écouter les témoins, en dépit du fait que les accusateurs s'étaient conformés au **canon 1937**, selon lequel : **« Celui qui dénonce un délit au promoteur de justice doit lui fournir toutes les indications utiles pour faire la preuve de ce délit. »**

4. **Il a soutenu avoir « mené lui-même l'enquête »**, ce qui va directement à l'encontre du **canon 1941, paragraphe 3**, aux termes duquel : **« L'ENQUÊTEUR NE PEUT ÊTRE JUGE DANS LA MÊME CAUSE. »**

En plus de toutes ces violations du Code de droit canonique, l'abbé Schmidberger a mené dans le monde entier une véritable campagne. Défendant l'accusé membre du « Réseau », renversant complètement les choses, commettant toutes sortes d'injustices et **transformant les accusateurs en accusés**, il s'est attaché à nous diffamer en nous présentant publiquement comme faisant partie d'un **« complot de calomniateurs contre l'unité de la FSSPX »**[31], de

[30] J'ai la quasi-certitude de ne le lui avoir appris qu'alors, car je n'ai pas pour habitude d'évoquer des questions aussi délicates au téléphone ou par courrier.
[31] Dans mon cas, cela ressort à l'évidence de la lettre que l'abbé Schmidberger m'a adressée et dans laquelle il me signifiait mon expulsion de la Fraternité, tout en essayant de justifier cette mesure en prétendant qu'il agissait ainsi

même qu'en excipant des **« preuves qu'il avait »** et que nul n'a évidemment jamais vues. Il a interdit aux accusateurs de communiquer entre eux sous peine d'expulsion, et il a tout fait pour nous séparer, nous plaçant sous l'« obéissance » pour nous imposer silence et nous isolant les uns des autres en nous dispersant au maximum. Mais le plus stupéfiant fut sa très vive défense de **tous** les accusés, qu'il rendit intouchables, même ceux dénoncés pour immoralité, comme ce fut le cas de Carlos Urrutigoity Pithod, moderniste membre du « Réseau », que nous avions dénoncé pour son homosexualité ; ce dernier fut défendu aussi par l'abbé Calderón et sa famille, qui intercédèrent avec force en sa faveur, de même que Mgr De Galarreta. Les derniers agissements en date de l'abbé Urrutigoity et les scandales qu'il a causés aux États-Unis comme en Amérique du Sud – même chez les modernistes –[32], sont là pour prouver le bien-fondé de nos accusations et de nos mises en garde au sujet de ce personnage.

Étant donné les fâcheuses dispositions montrées par l'abbé Schmidberger avec son mépris manifeste du droit canonique, ainsi que le grand nombre de fausses déclarations qui émaillent sa version officielle de la question[33], je me vis contraint **– dans le but de le démasquer, lui et ses complices, au moins devant les principales autorités de la FSSPX –** d'adresser personnellement, par le biais de DHL, près de vingt colis à travers le monde aux principaux supérieurs de la FSSPX, y compris Mgr Richard Williamson ; chaque colis contenait plus d'un kilo de témoignages, de preuves et même d'enregistrements où l'on pouvait entendre les intéressés faire toutes sortes de fausses déclarations et violer en paroles le Code de droit canonique (voir l'image du contenu de chaque colis dans les documents ci-joints). Or, face à toutes ces preuves et informations, la réaction fut nulle, et **un seul de mes destinataires, l'abbé François Laisney, alors Supérieur de district pour les États-Unis** (Dieu le bénisse), m'a répondu avec charité et une bonne intention évidente, en me demandant de me soumettre humblement et de garder le silence, en imitation de Notre Seigneur[34]. Cela n'était cependant pas possible, car se soumettre et garder le silence devant un tel mensonge consistant à présenter les individus accusés d'infiltration comme des innocents calomniés et ceux fidèles à l'Église comme des calomniateurs, cela serait tout bonnement revenu à **devenir complices d'une monstrueuse calomnie**, de même qu'à admettre publiquement comme authentique cette calomnie officielle, versant ainsi les **trente pièces d'argent du prix à payer pour rester dans la Fraternité**. Face à la destruction de l'Église, il est impossible de garder un silence traîtreux et faussement « vertueux ». Manifestement, il n'était pas possible, en conscience, de suivre un tel conseil, quelle que fût la bonne intention dont il procédait, parce que s'il est héroïque et vertueux de garder le silence lorsqu'on subit un tort personnel, ce n'est nullement le cas lorsque c'est l'Église ou le bien commun qui est en jeu.

Je me demande, comme les autres prêtres qui ont été expulsés de la Fraternité parce qu'ils avaient commis le « crime » d'essayer de la défendre, pourquoi l'abbé Schmidberger et son équipe ont fait tout cela. Il se peut que personne ne l'apprenne en toute certitude dans cette vie ; d'autre part, le cœur humain est empli d'une obscurité à travers laquelle Dieu seul peut

---

à cause de ma « **participation formelle dans le complot contre l'unité de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X** » ainsi que de ma **non-acceptation de mon nouveau poste en France**. J'ajoute au présent document cette lettre écrite de sa main, que je conserve comme un véritable trésor devant Dieu.

[32] Pour plus d'informations à ce sujet, il suffit d'aller sur Google et de taper « Urrutigoity ».

[33] Cette version officielle a emporté l'adhésion de la majeure partie du clergé et du laïcat de la FSSPX qui, dans leur bonne foi, ont fait confiance à l'abbé Schmidberger et à l'intégrité de son équipe ; contre elle, aucune défense humaine ne faisait le poids, car quelle défense **humaine** peuvent présenter de simples prêtres ou séminaristes quand ils sont diffamés de la pire manière par leur propre supérieur général et le haut clergé ? La crise du séminaire de La Reja n'est qu'un des nombreux exemples de la manière dont **la voix de l'autorité est capable de couvrir celle de la vérité**.

[34] Voir copie de cette lettre ci-après.

voir. Ce que je dis ici à propos de l'équipe en question n'est pas motivé par un désir de vengeance, car je n'ai aucune rancœur personnelle contre ses membres ; je le dis en raison des pressants besoins actuels de la Sainte Église. Puisse Dieu avoir pitié de leurs âmes comme de la mienne.

Je voudrais ajouter – pour en finir avec cette question – que quelques années après ces événements, quelqu'un qui passait par le Mexique nous a transmis le message verbal de deux prêtres (dont je tairai le nom), qui s'étaient opposés à nous durant la crise du séminaire de La Reja, et ce message, aussi court qu'éloquent, était le suivant : **« Vous aviez raison, continuez, ne perdez pas courage, ce que vous faites là est de Dieu »**. Je veux dire à ces deux prêtres – s'ils venaient à lire ceci – que ce fut pour moi une grande joie et un grand réconfort de recevoir leur message, et que depuis de nombreuses années, je voudrais savoir ce qui leur a ouvert les yeux ; je crois que ce serait excellent pour la Sainte Église comme pour les âmes qu'étant donné ce qui se passe à l'heure actuelle, ils apportent leur propre témoignage et disent ce qui les a décillés.

QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS UTILES

1. Je n'ai jamais dit que Monsieur Faure avait eu des **obsèques** juives, contrairement à ce que **l'abbé Faure a prétendu avec malice tout au long de ces années pour créer la confusion**. Ce que j'ai dit et que je répète, c'est que **CHEZ LUI**, ***c'est-à-dire*** **AVANT les cérémonies et l'enterrement catholiques qui ont eu lieu APRÈS**, nous avons vu quelque chose qui n'était absolument pas catholique. Ce qui peut s'être passé **après**, au séminaire ou au cimetière, est une tout autre affaire.

2. Il s'est produit une **confusion** quant à l'identité d'un des témoins, ce qui alors causé bien des ennuis aux intéressés et leur en cause encore aujourd'hui ; cette confusion a été involontairement provoquée par celui qui est actuellement l'abbé Rafael Lira Gutierrez.

   Lorsque j'ai formulé ma dénonciation, je ne parvenais pas, malgré tous mes efforts, à me rappeler l'identité du troisième témoin, outre Ricardo Olmedo, alors séminariste, et moi-même. Mais du fait de la confusion causée par l'abbé Lira, nous pensions tous que ç'avait été lui. En réalité, le troisième témoin était José de Jesús Becerra Rodríguez, alors séminariste, qui, une fois devenu prêtre, et **par peur, ainsi que pour éviter le compromis** (je dis cela car je le connais bien) **a ensuite failli à son devoir de rapporter ce qu'il avait vu et, profitant de la confusion causée par l'abbé Lira, resta muet comme une tombe en s'abstenant de dire qu'il avait été le troisième témoin en question ; son silence a été la source de bien des ennuis**.

   Lorsque l'identité du troisième témoin finit par être reconnue, comme c'était inévitable, et qu'il apparut que c'était l'abbé José de Jesús Becerra Rodríguez, il fut demandé à l'intéressé pourquoi il avait gardé le silence sur un sujet aussi grave et aussi important, causant par là même beaucoup de torts et d'ennuis ; sa réponse – telle que je me la rappelle à présent – fut : **Oh, eh bien…** ». C'est tout ce qu'il trouva à dire ; cela ou une expression vague du même genre. Même avec des pairs, il resta donc purement et simplement silencieux. Pour être tout à fait juste, je dois pourtant ajouter, à la décharge de l'abbé Becerra, qu'il s'est efforcé ensuite – quoique sous pression – de réparer sa faute

en éclaircissant la question devant les autorités de la FSSPX, par la médiation de l'abbé Giulio Tam[35]. Mais la réponse surprenante et le « **conseil** » qu'il reçut de celui-ci fut de **taire la vérité** ; l'abbé Tam lui dit en effet : **« Cela change les choses, et je vous crois, mais n'en dites rien, parce qu'ils ne vous croiraient pas »**. Ainsi prit fin la tentative de l'abbé Becerra de démêler cet embrouillamini. Une telle confusion continue cependant à faire beaucoup de mal aujourd'hui encore.

À ce point, je m'adresse très respectueusement à Son Excellence Mgr Andrés Morello pour le prier d'inviter l'abbé José de Jesús Rodríguez[36]à témoigner de ce que nous avons vu, lui, l'abbé Olmedo et moi, car l'abbé Schmidberger et son équipe ont profité du silence gardé par les deux prêtres pour nous accuser tous – y compris vous-même, Monseigneur – de nous être livrés à la calomnie durant la crise du séminaire de La Reja. **L'abbé Schmidberger a profité de ce silence également pour laisser l'abbé Faure dans la plus complète impunité, de même que toutes les autres personnes accusées dans le cadre de la crise en question**. Et les choses ne s'arrêtent pas là, car le plus grave de tout est que si **nous tous** – y compris l'abbé Becerra – ne témoignons pas, beaucoup d'âmes de fidèles et de prêtres qui fuient la trahison des autorités de la FSSPX seront en grand danger, car ces personnes iront innocemment chercher refuge auprès de celui qui est désormais Mgr Jean-Michel Faure. Je refuse d'avoir un tel poids sur la conscience, avec pour circonstance aggravante que ce qui en jeu n'est autre qu'une grande partie du petit reste de la véritable Église catholique. Votre Excellence, en dépit de tout et des longues années qui ont passé, **j'ai toujours eu une grande considération pour vous, et vous n'avez jamais été absent de mes intentions, que ce soit durant mes messes ou dans mes prières**. Je vous supplie donc de faire en sorte qu'ait lieu l'indispensable témoignage **public** de l'abbé Becerra[37].

3. Je voudrais conclure ces remarques sur ce que j'ai vu après la mort du père de l'abbé Faure en demandant à tous ceux qui me lisent – s'ils en ont la possibilité – de faire pression sur l'abbé Ricardo Olmedo et l'abbé José de Jesús Rodríguez pour qu'ils témoignent **sous serment** si ce que j'ai dit et vrai ou non. **Je tiens à bien préciser que si j'ai parlé ici de ces prêtres comme de mes co-témoins oculaires, c'est uniquement parce qu'ils l'étaient, et non parce que j'ai leur promesse de témoigner de ce dont j'ai été moi-même témoin**. *Et comme je sais que par peur ou pour toute autre raison, ils risquent de garder le silence ou de refuser de témoigner,* ***comme ils s'y sont refusés dans le passé***, je me vois obligé en conscience de dire :

   Que je *convoque* les abbés Ricardo Olmedo et José de Jesús Becerra Rodríguez au Tribunal de Dieu pour le cas où ils refuseraient à nouveau de porter témoignage. On ne saurait en effet trahir impunément le petit reste de la véritable Église

[35] Tam est son patronyme. Il s'est révélé être un défenseur et un partisan dévoué de l'abbé Faure, **après avoir trahi notre confiance, car il nous a trompés en nous faisant croire qu'il nous soutenait, alors qu'il cherchait seulement ainsi à obtenir des informations qu'il transmettrait ensuite à l'abbé Faure**. Je demande à ceux qui lisent ces lignes de regarder sur l'Internet pour apprendre ce qu'il faut savoir sur le patronyme Tam.

[36] Si je m'adresse ainsi à Mgr Morello, c'est parce que l'abbé Becerra est probablement sous son autorité ou son influence.

[37] Les coordonnées postales et téléphoniques de l'abbé José de Jesús Becerra Rodríguez sont les suivantes : **Av. Guadalupe, #187 Col. Chapalita. C.P. 45040 Guadalajara, Jalisco, México, Tel. 37-47-27-09.**
J'ignore, en revanche, les coordonnées postales et téléphoniques de l'abbé Ricardo Olmedo. Mais je crois qu'il est toujours membre de la FSSPX et que c'est apparemment l'un des prêtres du **Séminaire de Notre-Dame Corédemptrice en Argentine**.

catholique en gardant un silence coupable sur une question d'une telle gravité, avec d'aussi lourdes conséquences pour la Sainte Église et les âmes.

Pour ma part, je fais serment devant Dieu qui me jugera – conscient que j'aurai à rendre un compte rigoureux devant Son Divin Jugement et que je mets le salut de mon âme en balance – que nous avons été bel et bien témoins de ce que je viens de d'écrire[38] ; je mets au défi l'abbé Faure[39], le reste des témoins de ces événements et quiconque d'autre encore **d'affirmer sous ce même serment**– *s'ils l'osent* – **que la mémoire leur fait défaut, ou encore que ce que j'ai dit ici et qu'ils ont vu n'a PAS eu lieu, du moins dans ses détails les plus importants et les plus fondamentaux.**

C'est là tout ce que je puis faire, et j'espère bien ne pas prêcher ici pour les pierres du désert. « Que celui qui a des oreilles entende ». Si l'un de vous souhaite obtenir d'autres éclaircissements, qu'il me contacte directement ; je suis à votre disposition. Mon adresse et mon numéro de téléphone figurent au début du présent document. **Ceci n'est pas une déclaration anonyme, contrairement aux diffamations que l'on trouve d'ordinaire sur l'Internet**.

Je demande que pour l'amour de Dieu et de la Sainte Église, tous les prêtres, religieux et fidèles qui ont été témoins de ces choses, ou d'autres choses du même genre qui se sont passées au sein de la fraternité Saint-Pie X ou dans l'Église en général, ôtent le masque de l'ennemi en apportant leur témoignage, en disant ce qu'ils savent, en témoignant maintenant. Nous devons tous dire la vérité. Si nous le faisons, beaucoup d'âmes seront sauvées de la cécité la plus dangereuse, qui est celle du scepticisme et de l'ignorance où elles se trouvent[40]. Songez bien que d'innombrables âmes et l'Église elle-même ont besoin de notre témoignage.

Je demande aussi à tous ceux qui ont lu ceci de n'être pas scandalisés, de ne pas perdre courage à cause de ce que j'ai dit. Si nous demeurons fidèles, nous serons en sécurité dans les mains de Dieu, quoi qu'il arrive. Le Christ Lui-même a dit : « Mes brebis connaissent ma voix ; je les connais, et elles me suivent. Et je leur donne une vie éternelle, et elles ne périront jamais, **et nul ne les ravira de ma main**. »[41]

Ne soyons pas étonnés que de telles choses se produisent, car les tribulations et les épreuves ont toujours existé dans la Sainte Église depuis l'époque de l'Ancien Testament, dans lequel on lit déjà comment le saint Prophète Élie, fondateur et Père des Carmélites, tandis que le pourchassaient les ennemis de la foi, finit par chercher refuge dans une caverne, où le Seigneur Dieu lui dit : *« "Que fais-tu ici, Élie ?" Il répondit : "J'ai été plein de zèle pour Yahweh, le Dieu des armées ; car les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance, renversé vos autels, et tué par l'épée vos prophètes ; je suis resté moi seul, et ils cherchent à m'ôter la vie" »*[42]. Quel panorama aurait pu sembler plus désespérant que celui contemplé alors par le saint Prophète ? Humainement parlant, tout

[38] Que nul ne se scandalise de me voir faire ce serment. La théologie morale catholique enseigne en effet que dans certaines circonstances, il est permis **et même obligatoire** de le faire lorsqu'on a des motifs graves pour cela. Que pourrait-il y avoir de plus grave et offrant une meilleure justification qu'un cas comme celui-ci, où ce qui est en jeu n'est rien de moins que la Sainte Église ? Un exemple évident en est fourni par le serment antimoderniste que l'Église **ordonne** aux prêtres de prêter lorsqu'ils placent leurs mains sur les Évangiles.
[39] NdT : qui est désormais Mgr Faure ; lapsus probablement involontaire de l'auteur.
[40] « La Vérité vous rendra libre » (saint Jean, 8, 32).
[41] Évangile selon saint Jean, 10, 27-28).
[42] 1er Livre des Rois, 19, 9 et suivants.

semblait alors perdu, et aujourd'hui encore, des milliers d'années après, **nous sommes tous témoins du fait que l'indestructible**[43] **Église du Christ est toujours debout, bien qu'elle subisse une éclipse passagère**. Bénis soient ceux qui demeurent en son sein.

Je prends congé à présent en retournant une fois de plus – je l'espère en Dieu – à la vie du cloître pour le reste de ma vie.

Je recommande le présent témoignage au Cœur Maternel et Immaculé de Notre Très Sainte Mère du Carmel, afin qu'elle veuille bien illuminer les esprits et adoucir les cœurs.

Que Dieu vous bénisse tous.

F. Juan de JHS.

Frère Juan de Jésús O.M. Carm.

« Dulce est mori pro Ecclesia Domini »

NOTA BENE : en cas de doute, se référer au document original, rédigé en espagnol.

---

[43] « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle », saint Matthieu, 16, 18-19 et 27.

PIÈCES JOINTES

Légende de la première photo de la page 21 :



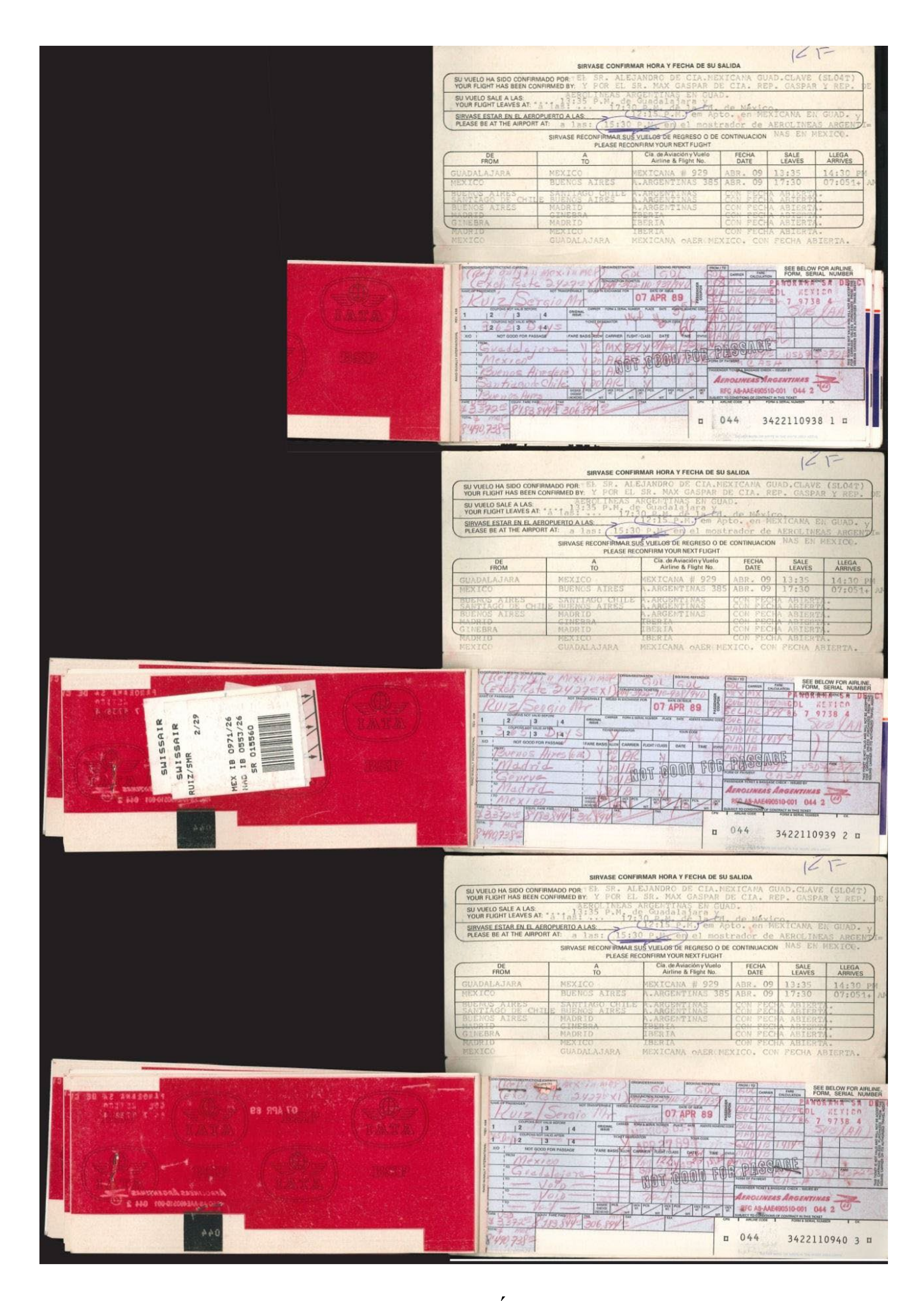
Preuve que je me trouvais à Écône lors des consécrations épiscopales ; était présent ce jour-là Don Sixte de Bourbon, frère de Juan Carlos de Bourbon, alors Roi d'Espagne (je me tiens à la droite de Don Sixte de Bourbon et à la gauche de Don José Ramón García Lorente).

Légende de la seconde photo de la page 21 :



L'abbé Morello et moi à Écône, en Suisse.

Légende de la photo de la page 22 :



Photographie des billets de mon second voyage à Écône en avril 1989, pour m’entretenir avec Mgr Lefebvre et dénoncer les infiltrations au sein de la FSSPX, voyage que j’ai fait en compagnie de celui qui était alors l’abbé Morello.

Légende de la photo de la page 23 (figurant sur la page 22) :



Photographie des documents accusatoires sur les infiltrations et autres questions, que j'ai diffusés personnellement dans le monde entier – par l'intermédiaire de DHL – en raison de la crise secouant le séminaire de La Reja, en Argentine. Cette documentation fut adressée à tous les supérieurs de district des séminaires et des maisons autonomes de la FSSPX. Il y en avait près de vingt colis dont chacun contenait plus d'un kilo de preuves, de témoignages et même d'enregistrements. Tout cela ne servit à rien.

Traduction de la lettre figurant aux pages 24 et 25 :

SOCIÉTÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X
District des États-Unis d'Amérique

393 West Old Watson Road
St. Louis, Missouri 63119
(314) 962-5813

Abbé François Lesnay
Supérieur du district

† Ave Maria
4 décembre 1989

Abbé Sergio Ruiz
Fernando de Celada 176
Col. ArcosVallarta
Guadalajara, Jalisco
MEXIQUE

Cher Monsieur l'abbé,

Je vous remercie de votre lettre du 30 novembre. Vous n'avez sûrement pas cru que j'allais lire tous les documents ajoutés en pièces jointes ! Mais j'ai bel et bien lu en entier votre lettre et son annexe.

J'en ai parlé avec l'abbé Lafitte durant ma visite à Ridgefield, parce qu'il connaît le Mexique. Il m'a dit que vous aviez vous-même des origines juives ! Est-ce vrai ?

Je vous remercie vivement de me rassurer au sujet de tout lien avec des évêques sédévacantistes. J'aimerais savoir qui, sinon l'un d'eux, va ordonner les séminaristes.

J'ai parlé un peu du Mexique avec l'abbé Schmidberger à Rickenbach. Il m'a dit que l'abbé Iscara s'y rendait et devrait contribuer à y améliorer la situation. Je l'espère sincèrement.

Par-dessus tout, j'espère sincèrement que faisant acte d'humilité et avec la grâce du Sacré Cœur de Jésus, par l'intercession du Cœur Immaculé de Marie, ceux qui ont quitté la Fraternité Saint-Pie X y retourneront.

Il me semble que le meilleur moyen d'aider la Fraternité à surmonter le danger du marranisme n'est assurément pas de la quitter ; c'est plutôt d'en être un bon et fidèle prêtre !

En ce qui concerne ma lettre précédente, je n'ai pas voulu et je ne veux toujours pas aborder le fond du problème, car je sortirais ainsi de mes attributions. Mes conseils concernant l'attitude à tenir face à ce problème restent valides (ils sont du reste applicables à bien d'autres problèmes), et j'espère que par la grâce de Dieu, ils seront entendus.

Nous rencontrerons en fait toujours des problèmes de telle ou telle nature. Notre Seigneur ne nous demande pas de ne pas en avoir, il nous demande de vaincre le mal par le bien : de vaincre par la Croix. Il y a un moyen humain d'attaquer le mal, mais il ne fonctionne pas. Dénoncer le mal, puis trébucher sur lui et tomber, voilà qui est peu sage ! Dénoncer le mal ne doit servir qu'à le vaincre, non à être vaincu par lui. Notre Seigneur aurait pu dénoncer tous les péchés des pharisiens qui le condamnaient. Au lieu de cela, Il a choisi de « rester silencieux » durant Sa Passion. Avant de juger et de condamner les actions de notre prochain, nous devons toujours faire montre de prudence dans nos actions : accomplissons-nous l'œuvre de rachat pour laquelle nous avons été appelés ? Nos actions contribuent-elles à la rédemption des âmes ?

Je suis convaincu que plus d'humilité, de soumission, de patience et de douceur auraient fait bien davantage pour améliorer la situation en Amérique du Sud que ces dénonciations, dans lesquelles il est difficile de ne pas exagérer ici ou là et qui n'aboutissent qu'à la chute des dénonciateurs eux-mêmes.

Selon un dicton français, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Il est encore possible de pratiquer cette humilité, cette soumission, cette patience et cette douceur, et de remédier ainsi à cette si triste rupture.

« Ô Seigneur, faites de moi un instrument de Votre Paix ! »

« Le fruit de l'Esprit, au contraire, c'est la charité, la joie, la paix, la patience, la mansuétude, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance. »

La parole de Notre Seigneur est la lumière qui nous guide en toutes choses : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ! » Nos leçons (ou dénonciations) seront d'autant mieux reçues que nous nous montrerons « doux et humbles de cœur ».

Saint Jacques a fort bien évoqué la « douceur de la sagesse » : « Qui parmi vous est sage et intelligent ? Qu'il fasse voir à l'œuvre dans la suite d'une bonne vie sa modération et sa sagesse. Mais si vous avez dans vos cœurs un zèle amer et un esprit de dispute, ne vous glorifiez point et ne mentez point contre la vérité. Une pareille sagesse ne descend pas d'en haut ; elle est terrestre, charnelle, diabolique. Car là où il y a jalousie et esprit de contention, là est le trouble et toute action mauvaise. Mais la sagesse d'en haut est premièrement pure, ensuite pacifique, condescendante, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits, sans partialité, sans hypocrisie. Le fruit de justice se sème dans la paix par ceux qui pratiquent la paix » (saint Jacques, 3, 13-18).

J'espère vivement assister au retour dans la FSSPX des prêtres qui nous ont quittés, et je prie pour cela.

Bien sincèrement en Jésus et Marie.

Signé :
Abbé François Laisney

Légende de la photocopie de la page 26 :



\+ Ave Maria!

FRATERNITÉ SACERDOTALE
SAINT PIE X
CH-4613 RICKENBACH
TÉL. 062-461818

le 4 septembre 1989

Monsieur l'Abbé

Etant donné votre participation formelle dans le complot contre l'unité de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X en Amérique Latine,

étant donné que vous n'avez pas accepté votre nouvelle nomination à Saint Michel-en-Brenne, et ceci sans aucune explication ni excuse,

je vous fais savoir qu'avec la date d'aujourd'hui vous ne faites plus partie de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X. Par votre attitude, vous vous êtes exclu vous-même de l'oeuvre.

Je vous communique cet état des faits après avoir consulté les membres du Conseil Général ainsi que Monseigneur Lefèbvre lui-même.

Veuillez donc tirer les conséquences et quitter le prieuré de Guadalajara dans les trois jours.

Franz Schmidberger, Sup. Gén.

à Monsieur l'Abbé
Sergio Ruiz, Guadalajara.

Lettre me signifiant mon expulsion de la Fraternité Saint-Pie X, manuscrite par l'abbé Schmidberger, qui justifie cette mesure en m'accusant de **faire partie d'un complot contre l'unité de la FSSPX.**

Traduction du texte en espagnol de la page 27

« Vous tous qui militez sous cette bannière, ne dormez pas, ne dormez pas, car il n'est point de paix sur la terre. »

Sainte Thérèse d'Avila

*****

Les accentuations colorées sont de nous. (NDE)

Traduction : le CatholicaPedia.net
(Que notre traducteur soit encore une fois et toujours remercié pour son travail professionnel)